



PLU DE LAISSAUD
Document graphique
Approuvé par le conseil municipal du 27 Juillet 2017

<p>Prescriptions</p> <ul style="list-style-type: none"> Axe bruyant PPRI de l'Isère en Combe de Savoie Espaces boisés classés Emplacements réservés Bâtiments agricoles Espaces de continuités écologiques Canalisation de gaz Zone SUP n°1* Zone SUP n°2** Bâtiment d'élevage <p><small>peuvent faire l'objet de changement de destination (article L.151-11 du code de l'urbanisme)</small></p>	<p>Zonage réglementaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone d'urbanisation future Zone d'habitat dense Zone d'extension de l'habitat Zone d'activité économique Zone d'équipements publics et d'intérêt collectif Zone agricole constructible pour les bâtiments agricoles Zone de carrières Zone agricole stricte Zone naturelle Zone humide Bâti Dur Léger Parcellaire
--	---

ER n°1 :
 Bénéficiaire : commune
 destination : voirie

ER n°2 et 3 :
 Bénéficiaire : commune
 destination : liaison piétonne

ER n°4 et 5 :
 Bénéficiaire : SNCF réseau
 destination : projet ferroviaire

* : La délivrance d'un permis de construire relatif à un ERP susceptible de recevoir plus de 100 personnes et/ou à un immeuble de grande hauteur, est subordonnée à la fourniture d'une analyse de comptabilité.

** : Est interdite l'ouverture d'un ERP susceptible de recevoir plus de 100 personnes ou d'un immeuble de grande hauteur.

